

République Française



**SAINT-DIONISY**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N°027/2023**

**Séance du 30 août 2023**

L'an deux mille vingt trois, et le trente août à 19 heures 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 25 août 2023, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur GREGOIRE Jean-Christophe, Maire.

Présents : Monsieur GREGOIRE Maire, M. CHARRIERE, Mme FAUQUET, M. QUENTIN, Mme BOUCHOT, M. FARGES, Mme ZAJDNER, M. MONTILLET, M. ESTRADE, Mme ORAND-GABRIEL, Mme MANE, Mme CAMBET PETIT-JEAN,

Absents excusés : Mme LIRON, M. JURADO

Absent non excusé :

Secrétaire : Mme MANE

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15  
 Nombre de membres en exercice : 14  
 Nombre de membres présents : 12  
 Nombre de procurations : 00

**OBJET : DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR L'AMENAGEMENT DE LA RD40A**

Rapporteur : François CHARRIERE

Pour rappel : une étude concernant l'aménagement et la mise en sécurité de la route de Calvisson en traversée d'agglomération a été réalisée en co-maitrise d'ouvrage avec le Département du Gard.

Plus qu'un projet de réfection de voirie, il est envisagé de construire une stratégie de reconquête urbaine et une occasion de créer une nouvelle urbanité communale, plus responsable et plus respectueuse de l'environnement.

Monsieur le Maire propose de demander une participation au Conseil Départemental au titre de la doctrine « Aménagement d'une traversée d'Agglomération ».

Les travaux sont prévus en 2 tranches, le montant total est estimé à 883 149,30 € HT.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses (HT)			Recettes	
	Tranche 1	Tranche 2		
Assistance à maitrise d'ouvrage	23 604,18	23 155,89	Etat (DETR) (20%)	176 629,86
Diagnostic, SPS..	7 500,00	7 500,00	Département Tr 1	193 651,33
Travaux	393 403,00	385 931,50	Département Tr 2	233 435,65
Dépenses imprévues	21 225,36	20 829,37	Nîmes métropole	102 802,60
			Fonds propres (20 %)	176 629,86
Dépenses HT/ par tranche	445 732,54	437 416,76		
<b>Dépenses totales</b>	<b>883 149,30 €</b>		<b>Recettes</b>	<b>883 149,30 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, par 12 voix pour :

- valide le projet de travaux d'aménagement et de mise en sécurité de la route de Calvisson comme présenté ;
- charge Monsieur le Maire de déposer un dossier de demande de participation auprès de Département pour cette opération ;
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte afférant à cette demande.



Saint-Dionisy, le 31 août 2023  
Le Maire,  
Jean-Christophe GREGOIRE